



AMICALE DES  
PHILATÉLISTES  
DE L'OUTAOUAIS



## Concours – Nouveau Logo

---

### Durée du concours :

Vous avez jusqu'au 22 mars 2020 pour présenter votre logo.

### Admissibilité

Le logo doit être créé par le participant au concours uniquement.

Les participants doivent être résidents ou anciens résidents de l'Outaouais.

Notez que le concours est aussi ouvert à tous les membres et anciens membres de l'amicale des philatélistes de l'Outaouais et leurs familles.

### Prix

Le ou les gagnants se partageront :

- Un premier prix de **250\$** et 4 autres prix de 50\$ aux finalistes

### Conception du logo et description

- Une description sommaire de 40 à 100 mots qui explique comment le logo représente l'Amicale des Philatélistes de l'Outaouais (APO) doit être fournie.
- Le texte doit faire un lien entre le logo et l'histoire du club  
<https://www.amicalesdesphilatelistesoutaouais.org/fran%C3%A7ais/origines-de-l-apo/>
- Le logo doit être original, moderne.
- Autres critères :
  - Respect du thème (Philatélie) - clarté du message; originalité.

Le logo et le texte doivent être soumis, via courriel à [louetluc@videotron.ca](mailto:louetluc@videotron.ca), au plus tard le 22 mars 2020. Un accusé de réception sera envoyé par courriel.

La conception peut être faite sous forme de graphique ou manuscrite (dessin).

Droits d'auteur : Le logo doit être créé par le participant lui-même et doit être un original et ne doit pas enfreindre les droits de propriété intellectuelle de quiconque (comme un droit d'auteur ou une marque de commerce).

Les finalistes acceptent de transférer leurs droits de propriété intellectuelle (y compris les droits d'auteur) relatifs au logo à l'APO.

Acceptation Par sa participation à ce concours, les participants acceptent les règlements officiels.

Le ou les gagnants et finalistes consentent à l'utilisation et à la publication, par l'APO, de son nom et sa photo.